Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique

Band: 2 (1883)

Heft: 7

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'escarboucle « fleuré de lys » /lisez fleurdelisé), on y voit, en général, huit sceptres aboutés, placés quatre en croix et quatre en sautoir, et que le champ a toujours été figuré d'argent dans les documents anciens et dans les armes des Linange-Dabo. C'est évidemment dans Schæpflin que M. Quiquerez a pris les émaux qu'il donne; et je n'ai pu découvrir sur quoi l'éminent historiographe se fonde pour faire le champ d'or. La description de M. Trachsel est correcte à cela près qu'il a pris la bordure pour un simple orle et que « double croix à huit branches » n'est pas, dans le langage héraldique, l'expression usuelle pour parler d'un rai d'escarboucle ou d'une croix et d'un sautoir superposés. Quant à la description donnée par l'Armorial de la Généralité d'Alsace, elle ne mérite ni mention ni réfutation. Elle est l'un des mille exemples de la légèreté scandaleuse avec laquelle les agents fiscaux de Louis XIV chargés de ce travail ont traité les blasons historiques, et les noms historiques, de l'Alsace. Il ne faut citer cet Armorial, tout officiel qu'il est, qu'avec une prudence extrême et à défaut de tout autre document.

Ce n'est pas le cas pour les armes de Dabo, qui sont fort connues et que la famille de Linange-Dabo a conservées jusqu'à nos jours pures de toute altération. C'est d'après des pièces irré-cusables, gracieusement communiquées dans le temps par son chef à l'auteur de l'Alsace noble, que je puis me permettre d'être affirmatif à cet égard, comme pour les armoiries des deux Landgraviats d'Alsace.

ERNEST LEHR.

Chronique.

Notre secrétaire avait résolu, ainsi que le mentionnait son article sur les écus au type de St-Nicolas, de publier un travail

sérieux sur les monnaies d'or et d'argent de Fribourg.

Vu les nombreux déplacements qu'occasionnait cette étude et les frais pour les planches que l'auteur comptait ajouter à son travail, il adressa, au commencement du mois de Juin, une demande au Haut Conseil d'Etat du canton de Fribourg, demande tendant à obtenir un subside que d'autres cantons eussent certes compris; mais le canton de Fribourg ne peut pas entrer dans de pareilles considérations.

Il a répondu par une promesse de souscription à 10 ou 20

exemplaires de l'ouvrage, suivant le prix.

Il faut regretter une semblable réponse, d'autant plus que ce

travail avait été proposé à notre secrétaire par voie même de la presse (voir *Bien public*, N° 55, du 8 Mai 1881).

Il est certain que notre secrétaire ne fera pas, à ses risques et périls, tous ces frais; ou, s'il les fait, il prendra un engagement avec une Autorité ou un éditeur plus à même de comprendre l'utilité de ce travail et la valeur d'une pareille monographie.

R...

Académie des inscriptions, séance du 29 Juin 1883. Section de Numismatique. Concours.

La Commission du prix de numismatique avait à se décider entre trois concurrents de grand mérite, MM. Madden, Barcklay-Head et Perey-Gardner. Elle a partagé le prix entre M. Barcklay-Head, pour son « Coïnage of Bœotia, » en même temps que son catalogue des électrotypes du Britisch-Museum, et M. Percy-Gardner pour son « Etude sur les monnaies de Samos. »

(Le Temps.)

Bibliographie.

Dans le dernier fascicule de la première année de notre Bulletin, nous annoncions la réception pour notre Bibliothèque du dix-septième volume du Bulletin de l'Académie d'Hippone, à Bône (Algérie), et nous terminions par un regret, celui de n'être encore qu'une jeune Société et, par le fait, de n'avoir pu obtenir plus tôt l'échange de nos publications respectives. Nous adressions également le vœu de continuer ces bonnes relations avec cette honorable Société.

Une grande surprise nous était réservée : le 7 Juin, notre secrétaire recevait du Département fédéral de l'Intérieur une lettre lui annonçant l'envoi officiel de documents parvenus de Paris à destination de notre Société.

L'envoi annoncé arrivait le 8 Juin au matin. Il se composait des volumes 7 à 17 inclusivement du Bulletin de l'Académie d'Hippone, des statuts de cette Société, ainsi que des trois derniers comptes-rendus de ses réunions, soit en tout dix volumes et quatre brochures.

Nous n'avons pas besoin de nous étendre sur l'utilité que peut avoir pour notre Société ce don si généreux; le Bulletin de l'Académie d'Hippone est une de ces publications de véritable intérêt, où chaque article vous transporte dans un monde inconnu,